

➔ PUBLIÉ LE 27/05/2010 12:43 | LADEPECHE.FR

Saint-Jory. Mairie : futur collège et crèche en projet

ZOOM



Une vue d'ensemble du futur collège. / Photo DDM

Le conseil municipal de Saint-Jory se réunira ce soir avec à l'ordre du jour hormis les affaires courantes quelques sujets d'actualités. On peut citer l'avancement du dossier du collège avec l'autorisation pour le Conseil Général de déposer un permis de construire . La commune s'engageant à céder pour un euro symbolique le terrain nécessaire, à assurer la desserte , la viabilisation, la réalisation des réseaux eaux usées, alimentation eau potable, électrique...

Les élus étudieront également la signature d' un contrat de gestion au sein de la crèche Euronord dont le projet est porté par la société Bébébiz. Cette convention permettra à la commune de Saint-Jory d'avoir à sa disposition dans cette nouvelle crèche huit places pour une durée de 4 ans.

A noter la mise en place d'une convention pour la création d'un médiateur municipal au niveau communal.

Le médiateur de la commune serait défini comme une autorité indépendante chargée d'améliorer les relations entre citoyens, en intervenant dans les litiges qui opposent les administrés en tentant de proposer des solutions de règlement amiable.

La commune étudie aussi la mise à disposition d'un adjoint technique principal en vue de remplacer le responsable du service de restauration municipal qui a fait valoir ses droits à la retraite.